



Fondation en faveur des adultes
en difficultés sociales

ÉLABORATION DE L'IMPLÉMENTATION DU PROJET FADS 2024 "LE LOGEMENT D'ABORD"

LETTE ANNÉE, ON A EU
UN NOMBRE INCALCULABLE
DE RÉUNIONS !

ET LA PROCHAINE
COMMENCE DANS
5 MINUTES !



Rapport d'activité 2023

Organes de la Fondation

Conseil de Fondation

Claudine Stähli-Wolf, présidente
Anouk Steiner, vice-présidente
Steve Rufenacht, secrétaire

Gérard Bosshart, membre
Christopher Maurice
Sylviane Méreaux
François Paccolat, membre
Aurélie Planas
Alessandra Solida

Anne-Caroline Chételat, membre avec voix consultative
Suzana Lukic
Magali Hanselmann, invitée
Raffaele Fasano, invité
Suzana Lukic, invitée

Bureau du Conseil de Fondation

Claudine Stähli-Wolf, présidente
Anouk Steiner, vice-présidente
Steve Rufenacht, secrétaire

Direction

Jean Messerli, directeur
Sabrina Pupillo, directrice adj.

Comité directeur

Jean Messerli, directeur
Sabrina Pupillo, directrice adj.
Alexandre Steudler, resp. Héb. Feu-Vert
Alessandra Piccinni, resp. Héb. du Rocher
Joël Zwahlen, resp. Foyer de Prébarreau
Catherine Boisadan, cheffe de projet
Mirko De Marco, resp. Secteur cuisine

Mot de la Présidente

Au moment de la rédaction de ce rapport sur l'année 2023, je ressens deux nostalgies.

Premièrement, le déménagement du site du Foyer Maison de Prébarreau (FMP). Cette institution, gérée par l'Armée du Salut jusqu'en 2005 et reprise par la FADS dès le 1er janvier 2006, a définitivement fermé ses portes. Ce départ est lié à la vente du bâtiment, par l'Armée du Salut, à un entrepreneur. Pour la FADS, c'est la nécessité de quitter un beau site et une bâtisse propice à la mission de réhabilitation et l'opportunité de se transformer en développant un nouveau concept d'accompagnement et un dispositif axé sur « Le logement d'abord ».

Deuxièmement, c'est la fin de l'anmea sous la forme connue depuis plus de 20 ans. Malgré mon engagement, comme présidente du Comité anmea de liquidation, il n'a pas été possible de réconcilier une partie des institutions pour jeunes, une institution pour adulte avec les membres luttant pour la conservation de la faitière dans son intégralité. Les déconvenues étaient trop importantes pour réunir à nouveau ces différentes parties. Dès le 1er janvier 2024, la nouvelle anmea comportera sept membres : Fondation Borel, Fondation CERAS, Fondation Foyer Handicap, Fondation Addiction Neuchâtel, Fondation alfaset, Fondation Ressource et la FADS.

Au niveau politique, la mise en œuvre du contrat de prestations 2024-2025 a aussi sollicité la présidence. Malgré une opposition naturelle à ce type de contrat de ma part, la FADS a dû se résoudre à le signer pour les années 2024-2025. Nous espérons que l'avenir nous donnera tort quant aux possibles effets collatéraux soulevés lors des rencontres avec l'Etat et le SAHA.

Ce rapport doit finir avec nos remerciements au Conseil d'Etat et au SAHA pour leur investissement dans l'achat du bâtiment de Temps Présent par la FADS. Lors de la rencontre avec les deux départements de tutelle, le prix a pu être fixé ainsi que le financement. À la fin de l'année 2023, l'acte de vente était en bonne voie de réalisation.

Je remercie les membres du Bureau et du Conseil de Fondation pour leur engagement et leur disponibilité.

Mot du directeur

Après une fin d'année 2022 placée sous le signe de la lutte pour des conditions salariales dignes, le plaisir était grand d'annoncer aux collaborateurs-trices de la FADS l'octroi de l'indexation de 1.8% et d'un échelon supplémentaire selon la CCT-ES. Dans ce combat, l'union du social et de la santé a démontré la force d'action de ces deux domaines.

Les autres défis relevés par les collaborateurs-trices de la FADS ont été le déménagement du Foyer de Prébarreau sur les sites du Rocher et de Feu-Vert, la poursuite de la conceptualisation du projet FADS 2024 et la continuité de la délivrance des prestations avec qualité et professionnalisme. Les équipes ont relevé ces défis avec brio, créativité et engagement actif. Merci à tous et toutes.

Un changement de paradigme important, et à la base du financement de la FADS, a amené des discussions vives, constructives et toujours dans la bienveillance et le respect. Il s'agit de la mise en place du contrat de prestations 2024-2025. Une majorité des interrogations de la FADS ont trouvé réponse en laissant une incertitude sur certains points. Malgré les indéterminations restantes, le Conseil de Fondation a signé le contrat dans une volonté d'œuvrer en partenariat avec l'Etat.

En fin 2023, la FADS a vécu ces deux premiers mois sous sa nouvelle forme d'hébergement (deux hébergements collectifs). Les aspects immobiliers sont en place pour les années de transition avant le déménagement, espéré, en 2026 dans le bâtiment de Temps Présent.

Gouvernance

L'année 2023 a retenti au rythme de la construction et du déploiement du Projet FADS « Le Logement d'abord ». Depuis le début de l'année, l'ensemble des collaborateurs-trices de la FADS a œuvré pour permettre cette bascule structurelle et réflexive au travers de groupes de travail, dont les résultats ont été validés par le Comité de pilotage du projet.

Le déménagement et la fermeture du Foyer de Prébarreau en fin d'année ont certes marqué la fin d'une histoire mais également l'ouverture de l'écriture d'un nouveau livre : celle de l'évolution de notre concept par un projet novateur et inclusif en faveur des adultes en difficultés sociales du canton de Neuchâtel.

Ce déménagement ne sonne pas la fin des prestations du Foyer de Prébarreau car au travers de notre nouveau dispositif, nous leur avons donné un second souffle. Maintenues dans les hébergements de la FADS à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel en faveur des adultes en difficultés sociales présentant des troubles psychiatriques stabilisés ou non, ces prestations sont déployées quel que soit le lieu de vie de la personne.

Et après ?

Si sur le plan structurel les changements ont déjà été opérés en fin d'année, nous sommes dans les prémices de la mise en œuvre de ce nouveau dispositif. Aujourd'hui, tout reste à construire. Nous allons tester, questionner et réajuster si nécessaire la nouvelle structure organisationnelle. Pour ce faire, de nouveaux groupes de travail seront mis en place progressivement pour construire les interfaces entre les différentes fonctions professionnelles et harmoniser les pratiques sur les grandes lignes directrices du projet.

Pour garantir et soutenir la philosophie du « Logement d'abord » au sein de l'institution, il a en outre fallu choisir un concept d'accompagnement soutenant cette démarche. Le choix du Comité directeur s'est porté sur « le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC) » qui se trouve être en total adéquation avec la philosophie du « Logement d'abord ». Ainsi, en collaboration avec la Haute école de travail social de Fribourg, la FADS a organisé une formation sur le DPA-PC qui sera concrètement dispensée à l'ensemble des collaborateurs de la FADS en 2024.

L'objectif est d'offrir un socle de formation commun à l'ensemble des collaborateurs-trices pour ouvrir les réflexions à l'implémentation de ce nouveau projet. Cette étape ne peut être négligée car la mise en place d'un projet novateur comme le nôtre amène à revisiter notre posture professionnelle et la traduction de nos interventions professionnelles sur le terrain.

La communication auprès de nos partenaires du réseau a également fait l'objet d'un soin particulier. Une communication élargie a été entamée dès fin septembre 2023 afin d'insérer notre projet auprès des acteurs concernés et les informer des nouvelles prestations et leurs fonctionnements. Les processus de collaboration se développeront et s'ajusteront au fur et à mesure de la mise en place de notre projet. Inclure chaque partenaire du réseau demeure un challenge intéressant et stimulant pour que nous puissions travailler sur un socle commun permettant d'accompagner les bénéficiaires conjointement dans leur processus de rétablissement.

Nous poursuivons la construction de ce projet, lentement mais sûrement, avec un objectif central qui est celui d'aboutir à un concept d'accompagnement novateur où l'accessibilité au logement ne demeure plus une croyance mais une certitude.



Hébergement et Ambulatoire

L'année 2023 a été marquée par des changements structurels et des réflexions stratégiques visant à maintenir notre capacité d'accueil et la qualité des services offerts aux bénéficiaires accueillis sur les trois sites de la FADS, tout en prévoyant la fermeture du Foyer de Prébarreau au quatrième trimestre de l'année.

Cette fermeture, qui a eu lieu fin octobre, a été forte en émotion pour toutes les personnes qui y travaillaient depuis plusieurs années. Pour mémoire, le Foyer de Prébarreau a été repris par la FADS en 2006. C'était un lieu qui offrait un cadre de vie ressourçant pour toutes les personnes qui y étaient accueillies.

Dans le cadre de notre projet FADS 2024, nous avons mené des réflexions sur le nombre de places d'accueil au sein de la FADS. Nous avons augmenté le nombre de studios disponibles dans le haut et le bas du canton, dans la logique du « Logement d'abord » déjà réfléchi et mise en place dans le courant de l'année 2022. À l'hébergement Feu-Vert de La Chaux-de-Fonds, des travaux de réaménagement ont permis d'augmenter la capacité d'accueil, passant de 17 à 22 places, répondant ainsi à une partie des besoins exprimés par les bénéficiaires qui logeaient à Prébarreau.

Dans l'opération, les bureaux de l'Administration et de la Direction de la FADS ont également déménagé, investissant des nouveaux locaux à la rue du Grenier 5-7 à La Chaux-de-Fonds.

Suite à la décision de fermer le Foyer de Prébarreau à la fin octobre 2023, un processus de co-construction a été initié pour développer un projet de lieu de vie futur adapté aux besoins et aspirations de chaque bénéficiaire, garantissant une transition harmonieuse. Les bénéficiaires ont été relogés dans des studios, les hébergements collectifs ou d'autres institutions du canton de Neuchâtel, avec une attention particulière portée à leur bien-être et leur intégration dans leurs nouveaux lieux de vie.

La fermeture du Foyer de Prébarreau a également nécessité une réorganisation des forces de travail. Le personnel a été réparti sur les sites de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, assurant ainsi une continuité des services et un maintien des équipes déjà en place. En prévision du déploiement des nouveaux horaires au sein des hébergements, une augmentation des dotations de gérants-es sociaux-ales a été possible grâce à la mobilisation de certains-es collaborateurs-trices de Prébarreau pour assurer notre capacité à fournir un accompagnement de qualité aux bénéficiaires, tout en renforçant la sécurité au sein des hébergements.

L'année 2023 a été une période de transformation et de croissance pour notre institution. Les initiatives entreprises ont permis d'optimiser nos capacités d'accueil, de renforcer notre structure organisationnelle et d'améliorer la qualité de nos services. Le développement de nos capacités d'accueil au niveau ambulatoire ont permis de mettre concrètement en place la structure nécessaire afin de pouvoir déployer le projet et notre nouvelle approche de manière adaptée dès 2024.

Nous remercions toutes les équipes pour leur engagement et leur soutien tout au long de cette année. Ensemble, nous continuerons à bâtir un avenir meilleur pour ceux que nous servons.

Secteurs transversaux

Administration

2023, une nouvelle année de changement. Depuis le 27 avril 2023, l'Administration et la Direction se trouvent à la rue du Grenier 5-7 à La Chaux-de-Fonds. Qui dit nouveaux locaux, dit prévoir l'accès sur le nœud cantonal, poser un switch informatique et le câblage réseau dans toutes les pièces, distribuer les bureaux entre les futurs locataires, changer les adresses postales, etc. Toutes ces diverses tâches ont été menées à bien par l'équipe de l'Administration, merci à elle.

Le deuxième événement important où l'Administration a été sollicitée est le déménagement du Foyer de Prébarreau, pour toutes les activités en lien avec l'administration et qui se déroulent en arrière fond du déménagement à proprement dit : informatique, téléphonie, résiliation des abonnements, changements d'adresses, assurances, etc. Ce fut aussi toutes les modifications des contrats de travail, avec l'établissement d'avenants, pour les collaborateurs-trices impactés-es par ce remaniement.

Dernier dossier, c'est la préparation à l'introduction d'un nouvel ERP en 2024 (en remplacement de Pro-Concept). Ce dernier point est une source d'enthousiasme et de positivité au vu des soucis rencontrés avec le logiciel actuel. C'est aussi une source de questionnements et de préoccupation par rapport à la nouveauté. L'année à venir déconstruira certainement toutes nos inquiétudes.

Cuisine et Intendance

Mouvementée par la préparation et l'organisation du déménagement du Foyer de Prébarreau et l'adaptation des structures collectives et individuelles pour y recevoir ses résidents-es, tout en continuant d'assurer les prestations d'hygiène et les repas, l'année 2023 a constitué un défi de taille pour ces deux secteurs.

Défi largement relevé par les responsables des secteurs cuisine et intendance, ainsi que leurs équipes, qui ont travaillé d'arrache-pied, particulièrement dans la deuxième partie de l'année, afin d'équiper les studios supplémentaires et réorganiser l'ensemble de leur secteur respectif en fonction du nouveau concept FADS 2024. Ainsi, en fin d'année 2023, le lieu de production des repas pour les deux hébergements collectifs se situe désormais sur le site de Neuchâtel. La régénération des repas et le service dans le haut du canton se fait deux fois par jour, 7j/7, par une équipe de cuisine dédiée.

Soucieux d'assurer un service optimal pour les bénéficiaires accueillis-es, les deux secteurs assurent désormais leurs prestations également les week-ends et jours fériés. L'équipe de l'intendance a également eu l'occasion de suivre une formation sur les normes d'hygiène et l'ergonomie au travail, participant à un renforcement de la professionnalisation de cette branche essentielle.

Un grand merci à l'ensemble du personnel de ces deux secteurs pour leur extraordinaire capacité d'adaptation et leur dévouement.

Gestion des bâtiments

Toute grosse année pour le gestionnaire des bâtiments. L'opérationnalisation immobilière du projet FADS 2024 a nécessité un engagement intense et à qualifier d'excellent de la part du gestionnaire des bâtiments, en collaboration étroite avec la responsable de l'intendance.

La liste des missions menées de front par le gestionnaire des bâtiments peut se résumer ainsi : créer 5 chambres supplémentaires à Fritz-Courvoisier 27 et transférer la cuisine du 2ème au rez, soutenir le déplacement des cuisines du Foyer Prébarreau vers le Rocher et Feu-Vert, organiser et planifier le déménagement du Foyer Prébarreau sur les sites de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds, rechercher une douzaine de nouveaux studios entre le bas et le haut du canton et les aménager. Tout en poursuivant les tâches courantes.

À la lecture de tous ces travaux, dignes des douze travaux d'Hercule, nous remercions vivement le gestionnaire des bâtiments pour son implication dans la mise en œuvre immobilière du projet FADS 2024.

En 2024, la FADS devrait louer 61 studios et gérer deux hébergements collectifs totalisant 37 places. Pour les années à venir, et dans le but d'être efficient dans les changements de locataires dans les studios, il deviendra nécessaire d'adjoindre un-e aide-concierge au gestionnaire des bâtiments.

Comptes d'exploitation 2023 Fondation en faveur des adultes en difficultés sociales (FADS)

Désignation	Hébergement	Foyer de Prébarreau	Feu-Vert Entreprise	FADS SAHA	Fondation	Prestations Propres	Fondation 2023	Fondation 2022
Compensation coûts intercantonal	3 303 405.23	669 735.50	3 973 140.73		3 973 140.73		3 973 140.73	3 883 520.70
Compensation coûts extracantonal	7 112.00	-	7 112.00		7 112.00		7 112.00	98 737.50
Produits d'exploitation	-767.54	-307.44	-1 074.98		-1 074.98		-1 074.98	72 638.50
Prestations aux usagers	3 954.55	501.90	4 456.45		4 456.45		4 456.45	2 613.10
Loyers et intérêts du capital	310.91	151.94	462.85	1 787.35	2 250.20		2 250.20	33 627.75
Exploitations annexes	-	533.80	533.80		533.80		533.80	1 096.00
Prestations à personnel/tiers	18 638.72	16 687.90	35 326.62		35 326.62		35 326.62	86 575.60
Contribution à l'exploitation	44 715.46	17 911.24	62 626.70		62 626.70		62 626.70	315 858.63
Total produits d'exploitation	3 377 369.33	705 214.84	4 082 584.17	1 787.35	4 084 371.52	-	4 084 371.52	4 494 667.78
Salaires	2 616 360.62	1 061 053.24	3 677 413.86	-9 268.50	3 668 145.36		3 668 145.36	3 705 309.60
Chargessociales	656 337.93	283 598.46	939 936.39	-7 747.92	932 188.47		932 188.47	931 745.19
Autreschargesdupersonnel	9 915.34	4 581.44	14 496.78	-	14 496.78		14 496.78	-85 217.60
Honorairespour prest.de tiers	3 975.00	4 176.00	8 151.00	-	8 151.00		8 151.00	7 639.00
Total frais de personnel	3 286 588.89	1 353 409.14	4 639 998.03	-17 016.42	4 622 981.61	-	4 622 981.61	4 559 476.19
Besoins médicaux	1 174.10	553.45	1 727.55		1 727.55		1 727.55	1 292.10
Vivres et boissons	458 512.36	135 533.01	594 045.37		594 045.37		594 045.37	579 784.12
Ménage	64 296.73	25 144.02	89 440.75		89 440.75		89 440.75	101 321.94
Ent. & rép imm.mob.véhicules	49 626.40	16 487.64	66 114.04		66 114.04		66 114.04	91 459.79
Chargesinvestissement	-	-	-		-		-	-3 505.50
Loyersàcharge	114 897.00	78 782.71	193 679.71		193 679.71		193 679.71	254 383.05
Hébergements facturés	820 644.64	-	820 644.64		820 644.64		820 644.64	688 312.75
Intérêts passif	39 367.22	15 758.93	55 126.15		55 126.15		55 126.15	46 262.25
Amortissement	32 483.53	16 543.89	49 027.42		49 027.42		49 027.42	72 544.16
Eau et énergie	51 986.47	24 459.88	76 446.35	-42.05	76 404.30		76 404.30	83 244.34
Ecole, formation et loisirs	5 869.50	1 122.50	6 992.00		6 992.00		6 992.00	6 815.45
Bureau et administration	103 629.06	35 469.83	139 098.89	-299.00	138 799.89		138 799.89	179 594.83
Matériel pour ateliers	-	-	-		-		-	22 894.50
Autres charges d'exploitation	20 109.22	10 600.73	30 709.95	-1 244.50	29 465.45		29 465.45	36 129.15
Différence d'arrondis								0.02
Total autres charges d'exploit.	1 762 596.23	360 456.59	2 123 052.82	-1 585.55	2 121 467.27	-	2 121 467.27	2 160 532.95
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 671 815.79	-1 008 650.89	-2 680 466.68	20 389.32	-2 660 077.36	-	-2 660 077.36	-2 225 341.36
(Charges)/Produits extraordinaires	-	-	-	-20 389.32	-20 389.32		-20 389.32	-4 735.60
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 671 815.79	-1 008 650.89	-2 680 466.68	-20 389.32	-2 680 466.68	-	-2 680 466.68	-2 230 076.96

31 OCTOBRE 2023
FERMETURE DE
PREBARREAU

